

juin 2004

Appel pour Des agricultures durables et solidaires en Europe et dans le monde !

**Une position commune,
initiée et portée par des organisations :**

de paysans et de ruraux

Jeunes Agriculteurs / Confédération Paysanne / Chrétiens dans le Monde Rural (CMR) / Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) / Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) / Réseau Agriculture Durable (RAD) / Association de Formation et d'Information pour le développement des Initiatives Rurales (AFIP)

de solidarité internationale

Coordination Sud / Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) / Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) / Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) / Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) / Afrique Verte / Agir ici pour un monde solidaire / Vétérinaires Sans Frontières-Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (VSF-CICDA) / Fédération Artisans du Monde / Max Havelaar France / Solidarité / Peuples Solidaires

de protection de l'environnement et de développement durable

4D - Dossiers et Débats pour le Développement Durable / Les Amis de la Terre / Réseau Action Climat France / Réseau Cohérence

de consommateurs

Action Consommation / Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs / Confédération Syndicale des Familles (CSF)

Sont aussi signataires :

A l'écoute de la nature, Accueil Paysan, Adéquations, Action Information Ecologie 17, Association pour un contrat mondial de l'eau, ATTAC, CEIPAL, Collectif de l'éthique dans le sucre, Collectif Saône Doubs Vivant, Femmes et Changements, Fondation France Libertés, Initiatives de Développement Stratégique, Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM), Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures (MDRGF), Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE), Rapsode, Réseau Afrique Europe Foi et Justice.

Nous demandons une réorientation urgente des politiques agricoles en Europe et dans le monde, afin de garantir et d'encourager :

- **le droit à la souveraineté alimentaire et le respect des agricultures paysannes ;**
- **des prix rémunérateurs et des emplois pour les paysans ;**
- **une nourriture saine accessible à tous ;**
- **la préservation de l'environnement, des ressources et du milieu naturel.**

La réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (Cancun, septembre 03) n'a pas porté attention à la crise des agricultures du monde, qui appelle une réorientation radicale des politiques agricoles nationales et régionales et des règles de l'échange international.

Les 850 millions de personnes qui souffrent de la faim, dont 600 millions de paysans, nous amènent à refuser un système commercial qui provoque une baisse constante et une instabilité des prix agricoles mondiaux, et qui tolère des pratiques déloyales et coûteuses de dumping (vente des produits agricoles sur les marchés extérieurs à des prix inférieurs à leurs prix de revient).

Partout dans le monde, la recherche du coût de production le plus bas et l'absence de bonne régulation des marchés, dominés par une poignée de firmes agroalimentaires, entraînent la disparition des petits producteurs, des doutes sur la qualité des produits agro-industriels, et la dégradation des ressources environnementales (sols, eau, biodiversité, climat, ressources énergétiques).

Élément de l'intégration européenne, la Politique Agricole Commune (PAC), qui a permis d'améliorer l'autosuffisance alimentaire de quinze pays, se trouve à un tournant de son histoire. La réforme de juin 2003, destinée à se conformer à la libéralisation économique promue à travers l'OMC, est rendue caduque par l'échec des négociations à Cancun. De plus, elle n'anticipe pas sérieusement l'entrée dans l'UE des 4,5 millions de paysans des dix Pays d'Europe Centrale et Orientale, qui s'ajoutent aux 6,5 millions de paysans de l'Europe des quinze.

Nous affirmons qu'une PAC durable et solidaire est nécessaire

Elle visera à préserver les emplois et répondre aux revendications des consommateurs et citoyens attachés à une alimentation de qualité, en cohérence avec les objectifs communautaires de coopération et de solidarité internationale, d'aménagement solidaire des territoires, de santé, de préservation de l'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. Cette politique agricole doit être axée sur le marché européen.

Nous, organisations signataires, représentant de nombreux acteurs de la société civile touchés par le dumping économique, social, environnemental et sanitaire entraîné par les politiques agricoles actuelles, demandons :

□ Des prix agricoles rémunérateurs et des politiques sociales pour le maintien et la création d'emplois et d'activités économiques en milieu rural

La baisse des prix agricoles, entraînant la baisse des revenus des producteurs, est une cause de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de l'exode rural au Sud. Au Nord, elle pousse les États à dépenser toujours plus pour soutenir le revenu des producteurs, sans que cela bénéficie ni aux consommateurs, ni à l'agriculture familiale. 200 000 actifs agricoles disparaissent chaque année en Europe, 40 % des paysans français ont des revenus inférieurs au SMIC. Depuis 10 ans, le prix intérieur du blé européen a été divisé par deux. Le poulet est vendu 1,37 € le kilo sur les marchés d'Afrique de l'Ouest alors que le coût de production locale est d'environ 2,28 € le kg. Face à cette concurrence déloyale, les paysans africains sont incapables de se maintenir sur leurs propres marchés.

- Au Nord comme au Sud, des politiques publiques et une répartition plus équitable des revenus doivent garantir l'accès de tous à une nourriture saine et suffisante.
- Les revenus agricoles doivent être fondés sur des prix rémunérateurs, garantis notamment par une protection du marché intérieur et par des mécanismes de maîtrise et de répartition des volumes de production. Seules les petites exploitations ou celles situées en zones moins productives pourront bénéficier de soutiens directs en complément de revenu. La répercussion sur les consommateurs devrait être limitée, vu la faible proportion du prix payé au producteur dans les dépenses alimentaires des consommateurs, l'essentiel du prix des produits finaux étant déterminé par la marge bénéficiaire des intermédiaires.

□ Des politiques pour préserver les ressources environnementales et produire des aliments sains pour tous

En Europe, les efforts réalisés par des paysans en faveur d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement n'ont pas été suffisamment reconnus ni encouragés par la PAC. En encourageant des modèles productivistes, les politiques agricoles ont pu conduire à des pratiques polluantes et à la production d'aliments de médiocre qualité.

- Des réglementations environnementales contraignantes doivent être mises en place et respectées par tous, avec des moyens de contrôle et des sanctions en cas de non-application. En complément, les démarches volontaires allant dans le sens d'une agriculture durable, et donnant de réelles garanties aux consommateurs, doivent être soutenues.

La réforme adoptée en juin 2003 par l'Union européenne ne répond pas à ces objectifs. Au lieu de jeter les bases d'une politique agricole durable, elle accélère le processus en cours de démantèlement de la PAC.

Nous demandons de changer l'orientation de la politique agricole commune en prenant l'ensemble des mesures suivantes, de manière indissociable :

- détermination d'un prix correspondant au moins au coût de production moyen de l'UE, rémunération du travail paysan compris ;
- maîtrise des quantités produites en adéquation avec la demande intérieure ;
- protection du marché européen vis-à-vis des importations et négociation d'accords particuliers avec des pays en développement, dans une démarche de solidarité internationale et sur la base de prix rémunérateurs pour toutes les parties ;
- arrêt des soutiens directs et indirects à l'exportation ;
- mise en place d'une politique d'aménagement durable des territoires permettant une répartition équitable des productions en préservant l'activité agricole et rurale dans toutes les régions ;
- mise en place de politiques pour préserver l'environnement et produire des aliments sains et accessibles pour tous.

Une telle orientation de la PAC permettra à l'Union Européenne de nouvelles alliances internationale et de favoriser une renégociation de l'Accord agricole de l'OMC, dans le but de favoriser la remontée et la stabilisation des prix agricoles mondiaux, ainsi que la généralisation de pratiques agricoles respectueuses des ressources environnementales et de la santé. Un nouvel accord pourra s'appuyer sur :

- une régulation des marchés internationaux, incluant le respect du principe de souveraineté alimentaire et l'interdiction des dumpings économiques, sociaux et environnementaux ;
- de nouvelles modalités de l'échange international des produits et des mécanismes de stabilisation des prix agricoles ;
- un renforcement des espaces régionaux d'intégration et une promotion des échanges agricoles et alimentaires au sein de ces espaces.

Le maintien d'une politique agricole forte et d'un espace de souveraineté alimentaire est justifié si l'UE s'engage dans une réforme vers une agriculture durable et si elle gère son offre agricole afin d'éviter l'exportation d'excédents préjudiciables aux agriculteurs des autres pays. De plus, une PAC fondée sur la recherche de prix rémunérateurs permettra d'affecter, avec le même budget, une plus grande part des ressources financières à un développement rural équilibré dans une Europe élargie à 25 pays.

Cette réorientation de la PAC permettra alors légitimement à l'UE de revendiquer, pour elle-même et pour les autres pays, la mise en oeuvre de mécanismes, notamment financiers, permettant la protection des agriculteurs, de l'environnement et de la santé des consommateurs.

Nous, organisations signataires, sommes prêtes, par nos actions de sensibilisation du public et nos contacts avec des partenaires et pouvoirs publics en Europe et dans le monde, à soutenir les efforts de la France et de l'UE pour promouvoir l'émergence d'une agriculture durable, permettant aux trois milliards de paysans du monde de vivre dignement de leur travail.

Pour plus d'informations :

Visitez le site www.agricultures-durables-solidaires.org

Contact :

Anne-Laure Constantin, animatrice de la Plate-forme ADS

c/o CFSI - 32 rue Le Peletier - 75009 Paris - Tél. : 01 44 83 63 42 - Fax : 01 44 83 88 79

Email : plate-forme@agricultures-durables-solidaires.org